

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE #99
JUN 2026

A LA DECOUVERTE DU FORT DU SAINT-EYNARD

PAGES 4 À 6

© RENAN ASTRUA

8 BIEN VIVRE ENSEMBLE

COMMISSION
VIVRE ENSEMBLE

9 ÉCONOMIE

RENOUVEAU DES
COMMERCES

11 ACTUALITÉS

HOMMAGE

VILLE DE
CORENC



ÉDITORIAL



CHÈRES CORENÇAISES, CHERS CORENÇAIS,

Habemus praeses !

Nous avons un président ! Je l'avais appelé de mes vœux le mois dernier pour la métropole ! Je vous indiquais œuvrer pour que l'exécutif métropolitain ne soit pas intoxiqué par la politique politicienne mais animé par des élus dont le seul intérêt est la proximité avec nos problèmes du quotidien (routes, trottoirs, logement, déplacements...).

Il a fallu des jours entiers de négociations et nous sommes arrivés à bâtir un exécutif tourné vers cette préoccupation... En tous cas, il le revendique. Le nouveau président de la métropole est Guillaume Lissy maire de Seyssinet-Pariset.

Il est entouré de vice-présidents de divers horizons politiques ! Il va falloir s'entendre et se mettre au travail pour que les dossiers reprennent ou (prennent pour certains) de la vigueur ! J'y veillerai en tous cas !

Je crains toutefois que nos communes, comme la métropole d'ailleurs, ne doivent s'acheminer vers une augmentation des taux d'impôts. Cela est peu réjouissant, mais je veux partager cette crainte avec vous et vous tiendrai informés, bien sûr !

JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN
Maire de Corenc, Conseiller métropolitain



RECEVEZ TOUTE L'INFORMATION COMMUNALE AVEC L'APPLICATION ILLIWAP !

Téléchargez l'application gratuite et anonyme en scannant le QR Code avec votre Smartphone et recevez en temps réel toutes les informations utiles diffusées par la commune (événements, manifestations, informations travaux, agenda...).

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

• Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
• Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
• Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
• Jeudi : Fermé le matin / 14h-17h
Accueil téléphonique assuré le matin
• Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE :

Téléphone : 04 76 18 50 00
Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie : 04 76 18 50 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ; Gendarmerie : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,
Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie de Corenc : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages : 09 72 67 50 38
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18

AGENDA

FÊTE DE QUARTIER DE L'UQM

Vendredi 5 juin, à partir de 18h30
Cour de l'école élémentaire de Montfleury

TOUR CYCLISTE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dimanche 7 juin, à partir de 12h
Route départementale de Chartreuse (entre le Col de Vence et le Village)

FÊTE D'ÉTÉ DE LA PROVIDENCE

Jeudi 11 juin, de 11h à 16h30
Place de la Fontaine

RALLYE DE LA ROUTE DES FORTS

Samedi 13 juin, à partir de 8h
Départ de la Mairie

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 17 juin, 18h
Mairie, salle du Conseil

LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

Mercredi 17 juin de 10h à 11h
Bibliothèque municipale

FEUX DE LA MUSIQUE

Samedi 20 juin, à partir de 18h
Corenc Village, plateau sportif

FÊTE DE LA MUSIQUE, POLARIS EN CONCERT

Samedi 20 juin de 12h à 13h
Bibliothèque municipale

CLUB MANGA

Vendredi 26 juin de 17h30 à 19h
Bibliothèque municipale

JEUNESSE

AVIDE D'EXPÉRIENCE ET PRÊT(E) À SAUTER LE PAS ? LES CHANTIERS JEUNES T'ATTENDENT !

Tu as entre 16 et 18 ans et tu veux goûter à l'indépendance, gagner de l'expérience et t'initier en équipe ?
Les Chantiers Jeunes sont faits pour toi !

5 jours pour vivre une aventure utile : du 6 au 10 juillet 2026, tu vas t'investir dans des projets concrets, rencontrer des professionnels motivés jeunes et moins jeunes, et repartir avec une première ligne sur ton CV.

Pourquoi postuler ?

- Découvrir le monde du travail dans une ambiance cool et encadrée.
- Acquérir des compétences valorisantes.
- Donner un coup de pouce à ta ville (et à ton futur !)

Date limite : 15 juin 2026

Ne traîne pas, les places sont limitées !

Candidature 100 % en ligne

Envoie ton dossier par mail à lemaire@ville-corenc.fr.

Ce dossier doit comprendre :

- Un CV,
- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire,
- Un justificatif de domicile (ou une attestation établie par un parent),
- Une copie de la carte d'identité,
- Une copie de la carte vitale ou une attestation de carte vitale,
- Une autorisation parentale pour participer aux chantiers jeunes (obligatoire),
- Une autorisation parentale pour utiliser, reproduire et diffuser une photo permettant d'identifier le jeune participant au chantier (facultative),
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du jeune.



EVENEMENT

SAMEDI 20 JUIN 2026, LES FEUX DE LA MUSIQUE ENFLAMMENT LE PLATEAU SPORTIF !

L'été arrive... et la musique aussi !



Rendez-vous samedi 20 juin 2026 dès 18h sur le plateau sportif du Village pour une soirée festive, conviviale et pleine d'énergie à l'occasion des Feux de la Musique.

Organisé par Les Amis de Corenc, avec le soutien de la mairie de Corenc, cet événement devenu incontournable mêle musique, ambiance populaire et grand feu de joie allumé à la tombée de la nuit, vers 22h00.

Sur scène, les jeunes talents de l'École de Musique de Corenc ouvriront la soirée, rejoints pour la première fois par la chorale du collège Jules Flandrin. Place ensuite au groupe corençais DS Club, qui fera vibrer le public au rythme des chansons françaises, des musiques ensoleillées, du disco, des incontournables des années 80 et 90, jusqu'aux

tubes actuels. Une programmation festive et intergénérationnelle qui promet de faire passer à tous une agréable soirée !

Pour profiter pleinement de la soirée, nous vous invitons à privilégier les déplacements doux, les places de stationnement autour du plateau sportif étant limitées.

Une buvette et un espace de restauration seront proposés sur place pour partager ensemble un moment chaleureux placé sous le signe de la musique, de la danse et de la convivialité.

Les Amis de Corenc
amisdecoren@gmail.com

NB : stationnements limités, privilégiez les déplacements doux.

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère). Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin
Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc - Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09 - Mail : lemaire@ville-corenc.fr - site : www.ville-corenc.fr
Photo couverture : DR. Suivez l'actualité de Corenc sur facebook.com/villedecoren.

Conception-réalisation : Manufacture d'Imprimerie DEUXPONT. Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement - 2 100 exemplaires.

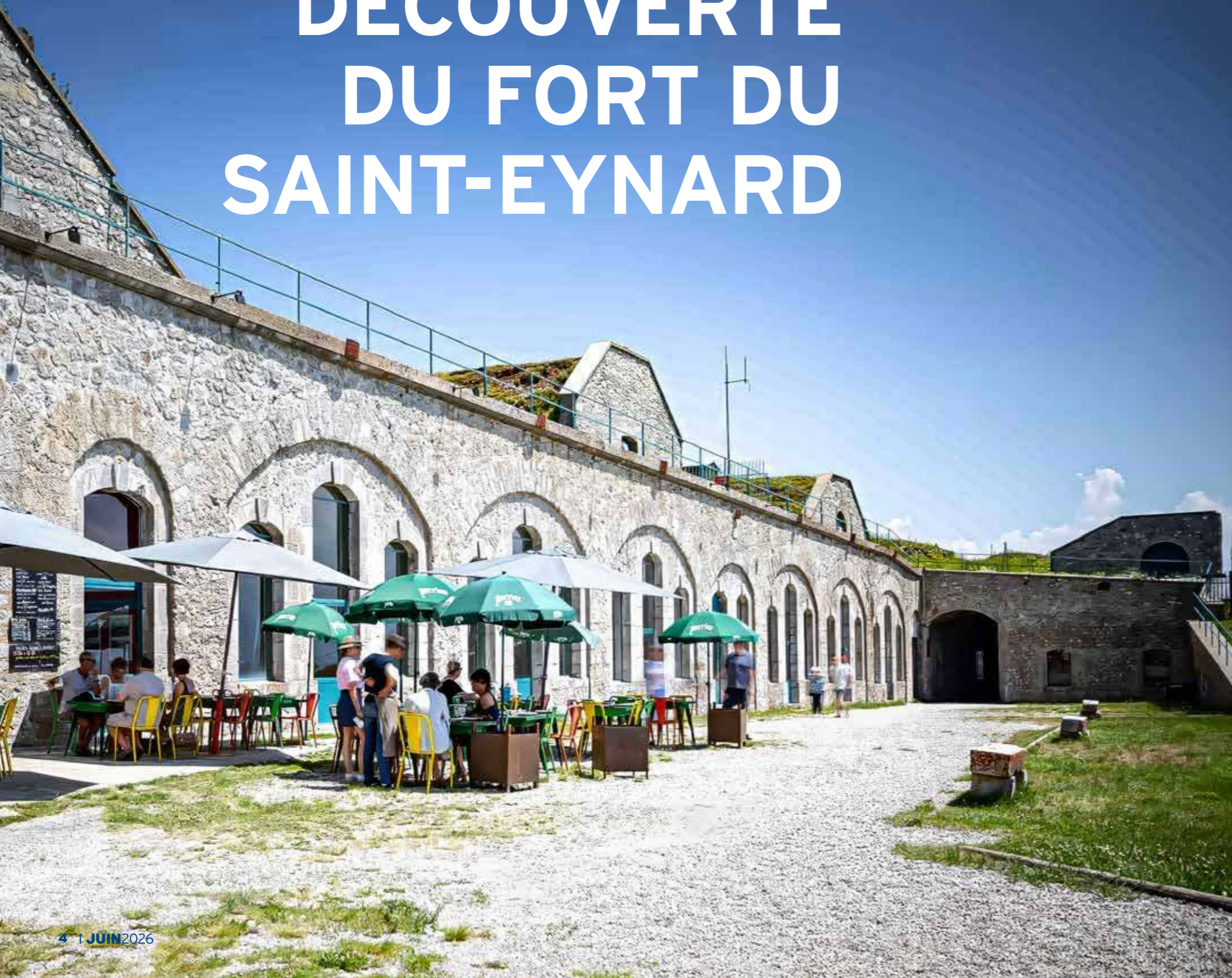


Suivez l'actualité locale de Corenc
grâce à l'application Illiwap.

Scannez le QR code pour télécharger l'application.
Choisissez la « station » « Mairie de Corenc »
et recevez les notifications importantes.



LE TOIT DE GRENOBLE EST À CORENC ! DECOUVERTE DU FORT DU SAINT-EYNARD



SITUÉ SUR LES COMMUNES DE CORENC ET DU SAPPEY-EN-CHARTREUSE, LE FORT DU SAINT-EYNARD CONSTITUE NON SEULEMENT UN SITE HISTORIQUE MAIS AUSSI UN LIEU DE CONTEMPLATION, DE RESTAURATION ET DE RANDONNÉE BIEN CONNU DES GRENOBLOIS.

À près de 900 mètres au-dessus de Grenoble, le fort s'accroche à la corniche de la Chartreuse, formant une escarpe spectaculaire. Il offre une vue exceptionnelle. Parmi les planeurs ou les parapentes, on survole littéralement la vallée du Grésivaudan. D'un tour d'horizon, on découvre la vallée de l'Isère, surmontée par la Dent de Crolles, puis le fort du Bourcet dominant Corenc Montfleury et Meylan. Plus loin, le massif enneigé de Belledonne, le Vercors. Par temps dégagé, derrière Belledonne, le Mont Blanc, bien loin à l'Ouest jusqu'aux Puy de Dôme et les Monts du Lyonnais

Pourquoi le visiter ?

Sa vue imprenable sur 360° évidemment, mais il offre bien davantage.

■ Avant tout, il propose un voyage dans le temps, on plonge dans l'ambiance des casernements et on découvre le quotidien des soldats. Le fort du Saint-Eynard fait partie intégrante d'un réseau de forts stratégiques établi en vue de verrouiller les accès à Grenoble, ville frontière jusqu'en 1860. Grâce au télégraphe optique, il est aussi un lieu de communication essentiel.

■ Il constitue aussi une destination de dépassement, de sensations et de connexion avec la nature, un spot pour randonneurs sur les crêtes de Chartreuse.

■ Enfin, il promet une pause gourmande « au gratin dauphinois », restaurant où l'accueil est chaleureux et la cuisine simple et gourmande.

Déjà 35 ans...

Avec l'évolution des techniques de guerre, le fort perd son utilité stratégique. Abandonné, vandalisé, il reste propriété militaire jusqu'en 1963. Il est racheté par les communes de Corenc et du Sappey, dans les années 1990, puis restauré par Gérard Kluczynski, engagé dirigeant de la société *Entretien Immobilier* qui devient locataire du site. Entouré d'autres passionnés regroupés au sein d'une association « Établissement Fort Saint Eynard » il redonne vie au lieu. Aujourd'hui, le fort a retrouvé un second souffle et ses salles ont été transformées en musées vivants : maquettes des forts, reconstitutions de la vie quotidienne au XIX^e siècle, expositions sur la restauration, reconstitutions saisissantes (mannequins, meubles d'époque) et expositions thématiques.



L'appel de la nature et le goût de l'effort

Osez gravir les pentes du Saint-Eynard et laissez-vous surprendre. Une fois là-haut, vous êtes sur le GR9, ce sentier mythique qui traverse la Chartreuse de part en part. Pas besoin de tout parcourir : même une simple randonnée jusqu'ici est une expérience à part entière.

Une pause bien méritée

Que vous soyez ébloui par le panorama, captivé par l'Histoire ou simplement fatigué par l'ascension, la terrasse du Fort vous tend les bras. Impossible d'y résister. Quand le vent se fait frais, retrouvez la chaleur d'un intérieur cosy et rustique, autour d'une cheminée crépitante. Sous le soleil, installez-vous en terrasse pour savourer un rafraîchissement, les montagnes à perte de vue. Ici, le restaurant vous propose une cuisine généreuse et locale : des assiettes de charcuterie montagnarde, un gratin dauphinois traditionnel (goûtez celui aux ceps !) De quoi reprendre des forces avant de redescendre, ou simplement pour prolonger ce moment hors du temps.

Côté pratique

À seulement 30 minutes de Grenoble et 20 minutes de Corenc : sur la route du Sappey prenez la D57A.

Altitude : 1 338 m.

En bus : La ligne N62 vous dépose à 3,2 km du Fort (comptez 50 min à pied de montée).

En voiture, monter jusqu'au parking puis poursuivre à pied sur quelques mètres. Site accessible depuis le parking aux personnes à mobilité réduite, dépose groupe possible.

Site privé ouvert au public, avec :

- Une première cour gratuite, où des expositions vous initient à l'histoire du Dauphiné et à la restauration du site.
- Un musée payant (4 €, reversés à l'association - à régler au restaurant), ouvert du mardi au dimanche, de 11h à 16h, avec un fascicule explicatif pour explorer à votre rythme. Des visites guidées les dimanches à 14h30 et 15h30.
- Sanitaires : 2 toilettes sur place, dont

Contacts : musée historique et restaurant : 04 76 85 25 24 (réservation vivement conseillée)



Delphine Kluczynski et Clémence Vieux Melchior

RENCONTRE AVEC DELPHINE KLUCZYNSKI

Qu'est-ce qui a poussé une jeune femme de 29 ans à ouvrir un lieu de restauration dans un nid d'aigle comme le fort du Saint-Eynard ?

C'est avant tout une histoire de cœur. Depuis des années, je voyais mon père s'investir corps et âme pour restaurer ce fort, repris en 1991 par son entreprise « l'entretien immobilier ». Quand l'idée d'ouvrir au public a émergé, il fallait quelqu'un pour en assurer l'accueil et la sécurité. J'ai sauté le pas : pourquoi ne pas allier mon intérêt pour la cuisine et l'accueil des randonneurs, des amateurs d'histoire ou des gourmands en quête de calme et de panoramas à couper le souffle ? Malgré le challenge, pas d'eau courante, une licence en langues loin de la gestion d'un restaurant... j'ai relevé le défi. Et aujourd'hui, après 30 ans à cuisiner ici, je crois le pari gagné.

Comment gérez-vous la multiplicité des activités du site : patrimoine, tourisme, restaurant, halte pour randonneurs, visite avec ou sans guide du parcours historique muséographique... ?

Ici, tout se fait main dans la main... et souvent avec mes deux mains ! Je suis à la fois la gardienne des lieux, la présidente de l'association qui gère le parcours muséographique, et la cheffe du restaurant. Par ailleurs il ne faut pas négliger l'entretien. Une restauration d'une telle ampleur est une préoccupation de chaque jour. Cette année, nous repeignons les huisseries, on en change certaines... Nous ouvrons le fort de mai à la mi-novembre, et en saison, j'ai

parfois un ou deux jeunes pour m'aider en salle, mais c'est moi qui suis aux fourneaux. Et si un visiteur demande à visiter les fortifications ? Je baisse le feu, j'ouvre la grille lui donnant accès aux différentes salles aménagées, aux casemates ou aux batteries, puis je reviens à mes plats et mes casseroles, jusqu'à ce qu'il sonne la cloche pour m'avertir qu'il souhaite ressortir. Anarchique ? Peut-être. Mais c'est ce côté artisanal et familial qui fait notre charme. Et puis, ma fille Clémence me donne souvent un coup de main, elle tient aussi la boutique souvenirs du fort. L'essentiel ? Transmettre ma passion pour ce lieu unique, l'un des plus beaux forts des Alpes... et de France !

Un regret ? Et la suite ?

Des défis, il y en a eu : monter l'eau pour alimenter le restaurant, faire face aux incivilités (nous avons souvent dû nettoyer les déchets des pique-niques), préserver la quiétude des lieux, garder le site sûr, secourir les randonneurs blessés... Mais chaque matin, face aux massifs de Belledonne ou du Vercors, avec Grenoble au loin, je me dis que tout ça n'a pas de prix. Cuisiner pour des visiteurs qui viennent partager cette atmosphère magique efface tout. Aucun regret, donc. Et la suite dites-vous ? Si Clémence veut reprendre le flambeau, ce serait merveilleux... mais ce sera son choix. En attendant, venez goûter mon gratin dauphinois aux cèpes et mon gâteau au chocolat : je parie que vous aussi, vous repartirez sans regret !

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 : UN HOMMAGE VIBRANT AUX FEMMES DE L'OMBRE ET DE LUMIÈRE

Ce 8 mai, sous un ciel chargé d'histoire, les Corençaises et Corençais se sont rassemblés pour célébrer la Victoire de 1945, avec une attention particulière portée aux femmes, actrices trop souvent discrètes de cette page glorieuse.

La journée a commencé par un émouvant hommage à Marius Cottier, résistant, suivi de la lecture solennelle de l'appel du 18 juin sur la place du Général de Gaulle. Puis, dans un silence recueilli, une gerbe a été déposée au monument André Moch, en présence des porte-drapeaux et des élus. Le cortège s'est ensuite mis en marche, de la place André Moch jusqu'au monument aux morts, niché au cœur du cimetière du village. Les notes de musique de l'ensemble Gaston Baudry de Meylan et de l'école de musique de Corenc ont accompagnées ce moment de recueillement, créant une atmosphère à la fois grave et apaisée.

Le discours de Catherine Vautrin, la ministre des Armées, lu par Bernard Morin (Conseiller municipal spécial délégué à la Sécurité et aux Bâtiments communaux), a résonné avec force. Mais

c'est le maire, Jean-Damien Mermillod-Blondin, qui a su toucher les cœurs en s'appuyant sur la présence symbolique de Marie Jouvray, adjointe au maire, porte-drapeau pour la circonstance aux côtés des anciens combattants toujours fidèles au rendez-vous. Il a tenu à rappeler le rôle indispensable des femmes dans la Résistance et l'effort de guerre : des figures emblématiques comme Lucie Aubrac ou Berty Albrecht, bien sûr, mais aussi l'héritage universel de Simone Veil. Sans oublier ces héroïnes du quotidien – ces mères, ces épouses, ces anonymes qui, dans l'ombre, ont tenu les familles à flot, transmis des messages, fabriqué des munitions... Des femmes ordinaires, mais au courage extraordinaire. Cette belle cérémonie s'est clôturée par un pot de l'amitié, où les échanges, nourris par ces paroles, ont prolongé l'émotion de la matinée.



UN CAFÉ, UNE BOULANGERIE... ET NOS PLACES S'ILLUMINENT !

La vie commerçante de Corenc ne faiblit pas, mais elle a besoin de nous tous. Chaque visite, chaque achat, chaque sourire échangé avec un commerçant est un souffle de vie pour notre commune. Sans notre soutien régulier, ces lieux qui font l'âme de Corenc pourraient bien s'éteindre. Alors, à nous de jouer !

Et quoi de plus inspirant que de voir renaître des adresses chères à notre cœur ? Le 23 avril dernier, le **Café de la Place** a rouvert ses portes, sous les yeux émus de Kiki Giraud, son ancien propriétaire et figure emblématique du village. L'émotion était palpable : après plus d'une décennie de fermeture, ce lieu chargé d'histoire et de souvenirs a enfin retrouvé sa place au cœur de Corenc. La salle était comble - élus, habitants, amis... tous réunis pour célébrer ce moment. Entourés de Kiki et des élus, Alix et Robin, les nouveaux gérants, ont coupé le ruban avec une joie contagieuse.

Ici, on cultive l'authenticité. Le café mise sur les produits locaux et nous promet de doux moments : un petit-déjeuner gourmand, un déjeuner réconfortant, ou encore une plancha en soirée, le tout arrosé d'un apéro entre amis. Attention, la réservation est obligatoire.

Tél. : 06 65 00 35 51

@cafe_corenc).



À Montfleury, l'**Amandine** a rouvert ses portes le 12 mai, après une courte pause liée au départ d'Isabelle et Nicolas Perret, après 18 ans de dévouement. Mais la tradition continue avec Anne et Rémi les nouveaux repreneurs. Ces passionnés ne sont pas des inconnus : propriétaires de la boulangerie-pâtisserie **Sugar&Co** à Sassenage, ils ont déjà conquis les papilles avec une note exceptionnelle de 4,9 sur Google et une participation remarquée à l'émission *La Meilleure Boulangerie de France*. Leur secret ? Des pains au levain à la farine bio et locale, une preuve de leur amour pour les produits authentiques.

Tél. : 04 76 97 17 43

SOLIDARITE

PRENEZ SOIN DE VOUS GRÂCE AUX ATELIERS/ CONFÉRENCES PROPOSÉS PAR LA PLATEFORME « HAPPY VISIO »

Afin de permettre à tout public isérois, quel que soit son lieu d'habitation, de pouvoir accéder à des actions collectives de prévention, et fort du constat de la « connectivité » grandissante du public senior, la Commission des Financeurs de l'Isère poursuit son soutien à la plateforme numérique « Happy Visio » .

L'objectif est de pouvoir donner une information de qualité, qui puisse permettre aux usagers d'interagir et de poser des questions aux conférenciers, de transmettre des messages de prévention, et de surcroît de bénéficier d'un accompagnement à l'usage de cette plateforme.

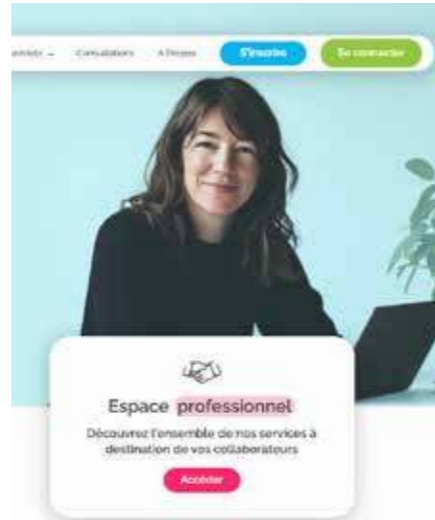
Si vous êtes intéressés, rendez-vous sur www.happyvisio.com

Créez ensuite un compte, définissez un mot de passe et entrez le code partenaire « **Happy38** ».

Vous avez désormais accès à plus de huit cents conférences web sur des sujets variés autour du bien-vieillir (santé, nutrition, sommeil, bien-être, accès aux droits, culture, loisirs...).

Toutes les conférences sont animées par des professionnels, et sont visibles en rediffusion. Le programme est édité tous les 6 mois.

Pour compléter ce programme déjà riche, des ateliers en petits groupes, micro et caméra allumés sont également disponibles. Le prochain se déroulera le 05 juin 2026 sur la thématique de la vue et de l'audition.



TRAVAUX

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU CHEMIN DE MALANOT, À COMPTER DU 1^{ER} JUIN

Grenoble-Alpes Métropole s'apprête à réaliser des travaux pour renouveler les réseaux d'eau potable et d'eaux usées, sous de chemin de Malanot.

Un réseau de collecte des eaux pluviales va également être créé.

Le début des travaux est prévu le lundi 1^{er} juin 2026. La première phase de travaux devrait durer 3 semaines et concerner le secteur compris entre les chemins Charles Pajon et de Bouquéron. d'autres phases suivront (sous réserve, fin courant août)

Ces travaux vont nécessiter l'ouverture d'une tranchée pour la pose des nouvelles canalisations et le renouvellement des branchements de chaque habitation.

Le chemin de Malanot sera fermé à la circulation des véhicules. Les riverains pourront accéder à leur habitation en suivant les déviations mises en place ou en se garant à proximité des zones de travaux.

Pendant cette première phase, de 7h45 à 16h30 environ, la route sera fermée, les bus seront déviés par la route de Chartreuse. En conséquence, les arrêts « Le Pajon » et « Condamine » ne seront pas desservis sur cette période et un arrêt sera prévu près du monument Moch.

Plus d'informations sur le site de la Ville.



ENVIRONNEMENT

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale mené par le Parc naturel régional de Chartreuse, plusieurs animations ont lieu sur le territoire pendant 3 ans.

La prochaine aura lieu **Samedi 20 juin 2026, de 14h30 - 17h.**

Thème « **Lecture de paysages & nature** »



Lieu : Sappey-en-Chartreuse
Animation proposée et encadrée par Cartusiana
Nombre participants : 16 personnes max, à partir de 10 ans.
Gratuit - Inscription obligatoire sur www.parc-chartreuse.net/abc

VIE MUNICIPALE

COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

Comme nous l'avons vu dans le dernier magazine, les conseillers municipaux se répartissent entre trois commissions, ce mois-ci, présentation de la commission Vivre Ensemble.

Elle se réunit en général en amont des conseils municipaux afin que l'ensemble des élus prennent connaissance et s'expriment sur les propositions formulées par le maire, les élus délégués concernés et les services.

Les dossiers sont présentés sous la forme de délibérations qui seront proposées in extenso ou amendées au Conseil municipal suivant.

Compétences :

La Petite Enfance (avec notamment l'activité de la crèche), l'Enfance, la Réussite Educative et les relations avec les écoles, les temps périscolaires, la restauration scolaire, la Jeunesse, la Vie associative et les Solidarités.

En lien étroit avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), elle accompagne aussi les Aînés (via la Résidence autonomie le Verger, le Club Arc-en-ciel...). La culture et le patrimoine (Mairie, églises, chemins patrimoniaux, lecture publique, musique...), l'animation et les événementiels (marchés, brocante, chasse aux œufs...), les transports et les mobilités douces dans son quotidien (maintien des dessertes bus, projet Moby Ecoles, réseau vélos et trottinettes...) font également partie des sujets traités. Pour résumer : ses domaines de compétence très étendus sont le vivre ensemble, la convivialité et la vitalité de la commune.

Adjoints et conseillers municipaux délégués :

- **Sandrine Gili**, Adjointe au Maire déléguée à la Réussite éducative, à la Jeunesse et à la Vie associative,
- **Lorenza Piana**, Adjointe au Maire déléguée aux Transports, aux Mobilités douces, au Développement durable et à l'Évènementiel,
- **Raphaële Paturle**, Adjointe au Maire déléguée aux Aînés, aux Solidarités, au CCAS et à la Santé publique, Vice-présidente du CCAS,
- **Martine Juchat**, Conseillère municipale spéciale déléguée aux Cérémonies liées à l'Etat civil, à la Culture et à la Lecture publique, Administratrice du CCAS.

Conseillers municipaux associés :

- **Elodie Cotte**, Conseillère municipale déléguée aux Ecoles,
- **Raphaëlle Herbinet**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance,
- **Julie Jallon**, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse,
- **Christophe Brumelot**, Conseiller municipal,
- **Myriam Cinti**, Conseillère municipale, Administratrice du CCAS.

ASSOCIATION

PLAISIR DE CONDUIRE HORS DU TEMPS ENTRE LA CONDAMINE ET LE FORT DU SAINT-EYNARD !

Le samedi 13 juin entre 8h et 8h30, départ depuis la mairie de Corenc du rallye de la route des Forts.

Ce rendez-vous offrira un défilé de voitures anciennes, emblèmes d'une époque révolue. Une occasion unique de partager un moment convivial, entre passionnés et amateurs d'automobiles vintage.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

TOUTE LA MUSIQUE QUE J'AIME

Mercredi 17 juin, de 10h à 11h
C'est le grand retour des lectures spéciales musique d'Archimède !



CLUB MANGA

Vendredi 26 juin, de 17h30 à 19h

Venez découvrir les derniers mangas achetés par la bibliothèque, tester ses connaissances, et élire la série préférée du club cette année !

LA BIBLIOTHÈQUE FÊTE LA MUSIQUE !

Fabrique ton instrument !

Participe à un atelier bricolage à la bibliothèque municipale de Corenc !
Vendredi 19 juin 2026, viens fabriquer ton instrument de musique en objets de récupération, de 17h00 à 18h30.

Baton de pluie, castagnette ou encore kazoo, viens t'amuser tout étant écolo ! Tu pourras ensuite ramener ton instrument chez toi !

KARAOKÉ

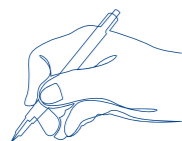
À l'occasion de la fête de la musique, venez chanter à tue-tête à la bibliothèque le samedi 20 juin 2026, de 10h à 12h.

Choisissez votre chanson et en avant la musique !

POLARIS EN CONCERT

La bibliothèque continue les festivités de la fête de la musique le samedi 20 juin 2026 en accueillant le groupe Polaris, un quintet de jazz grenoblois. Laissez-vous emporter, pour une petite heure, venez swinguer et vibrer avec les instruments de notre groupe invité, de 12h à 13h.

Le petit plus ? Un buffet participatif pour un moment encore plus festif et convivial !



LE COIN DE L'ORTHO

GRAND ET FRAIS...

Employés devant un adjectif sont, grammaticalement parlant, des adverbes.

Pourtant, selon l'usage, ils s'accordent avec l'adjectif ou le participe qui les suivent : une porte grande ouverte, des yeux grands ouverts, fraîche émoulue...

EVENEMENT

FÊTE DE QUARTIER

Le 5 juin, comme chaque année, l'Union de Quartier de Montfleury organisera sa fête de quartier à partir de 18:30, à l'école élémentaire Montfleury. Venez nombreux partager votre repas, retrouver de vieilles connaissances ou rencontrer de nouveaux voisins.



CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU CLUB
EN JUIN-JUILLET
SALLE LA GRANGE

- Jeudi 4 juin
Club : 13h30 - 17h
- Jeudi 11 juin
Club : 13h30 - 17h
- Jeudi 25 juin
Club : 13h30 - 17h
- Jeudi 2 juillet
Club : 13h30 - 17h

Plus de renseignements :
Présidente - Brigitte Quaix
Tél. 06 31 14 26 10
Vice-présidente
Annick Thomasset.

ASSOCIATION

PROMENADE DÉCOUVERTE SOUS LA CONDUITE
DES UNIONS DE QUARTIERS

Le dimanche 26 avril 2026 fut une très belle matinée pour tous les participants de cette promenade découverte reliant Corenc Montfleury à Corenc Village.

A l'initiative des deux unions de quartier UDQM, l'union de quartier Montfleury et CVA, l'union de quartier Corenc Village d'Avenir, plus de 80 personnes (de moins de 7 à plus de 77 ans) ont participé à cette marche, on y a même noté la présence de 4 élus municipaux.

Le parcours s'est élané de la place Charles de Gaulle après y avoir pris café d'accueil et viennoiseries, offerts par l'union de quartier Montfleury. Le chemin s'est poursuivi par une montée en forêt où tout le monde a bien marché. Nous avons alors atteint le Chemin de Malanot où les grilles du château de Bouquéron nous étaient ouvertes ! L'ensemble des organisateurs remercie très sincèrement les propriétaires du château pour cette occasion exceptionnelle de visiter les lieux. Les participants petits et grands ont été conquis par le panorama et l'atmosphère médiévale de cette place forte. Tout le monde

aurait voulu rester ! mais il fallait poursuivre notre chemin... en montant par le sentier de Souberthaud, la troupe a rejoint la place du village et l'église Saint-Pierre Saint-Paul qui là aussi nous a été ouverte par la paroisse et où une visite guidée a eu lieu.

Après cette marche, les gosiers commençaient à être secs et il était l'heure de l'apéritif. Là, devant la superette Cocci Market, c'est l'union de quartier CVA qui a régalé toute la troupe. Chacun petit et grand a pu profiter de ce moment pour échanger, discuter, raconter son appréciation de cette promenade, première du genre, qui redonne corps à notre commune dont on dit souvent qu'elle est scindée entre le haut et le bas ; preuve est faite que le lien existe et ne demande qu'à perdurer...

Rendez-vous pour une prochaine excursion.



EVENEMENT

UN SPECTACLE « MAGIQUE »
SALLE FERNAND BOUCHER

Samedi 4 juillet 2026, 19h.

L'association BESACE (bien-être - santé - arts - cultures - expression) présente sur Corenc le spectacle de Marc Filippi que le public a découvert il y a déjà plusieurs années lors d'émissions télévisées en France et à l'étranger, et notamment chez Patrick Sébastien, présente un spectacle exceptionnel alliant magie et mentalisme. Dans une mise en scène raffinée, il mêle mentalisme, humour et poésie.

Il nous transporte dans un univers mystérieux, avec des apparitions, des disparitions, des objets en lévitation, de la

transmission de pensée avec une participation active du public puisque des volontaires peuvent s'ils le souhaitent devenir acteurs pour quelques minutes. Ce spectacle de haut niveau est un émerveillement pour les enfants mais aussi pour les grands enfants que sont les adultes.

Participation :
Adultes-15 euros ;
12 à 18 ans -10 euros ;
- de 12 ans : Gratuit
Il est prudent de réserver !

TRIBUNES

GROUPE CORENC EN CŒUR ENSEMBLE (MAJORITE MUNICIPALE)
A DIEU ALIC

Pour beaucoup d'entre nous, c'est un ami qui est parti. Un ami discret, serviable, disponible, généreux, un homme qui ne laissait pas indifférent mais qui savait fédérer, entraîner les autres à sa suite dans des services tournés vers les autres.

Originaire de Paris, c'est dans une atmosphère de

foi et d'amour qu'il a grandi. Brillant ingénieur informaticien, il a rejoint Corenc, travaillant pour Hewlett Packard après un long séjour aux Etats Unis. Aux côtés de son épouse Christiane, ils ont été un couple uni, partageant les mêmes valeurs chrétiennes.

On ne compte pas les activités et associations dans lesquelles Alic et Christiane se sont épanouis : l'aide aux enfants victimes des guerres et des conflits, Sourire d'enfants, Un souffle pour un sourire, l'aide aux paralysés de France, le club de bridge des anciens de HP, l'Association de la Saint-Valentin sur notre commune de Corenc, les actions du CCAS ou de la commune de Corenc pour créer de la convivialité et mieux vivre ensemble, les journées citoyennes...

Alic était aussi un homme profond. Il trouvait son inspiration dans la lecture et la méditation des textes bibliques, mettant en pratique ces enseignements. Enfin, il était un homme de culture, recherchant le beau dans les spectacles de danse ou au festival d'Avignon ou la découverte d'autres civilisations dans de nombreux voyages en couple. Amoureux de la nature, soucieux de préserver l'environnement, il s'était formé pour pouvoir encadrer des sorties en randonnée et partager de bons moments avec ceux qui l'accompagnaient. On lui doit aussi d'avoir permis le maintien de cette tradition communale : la fête de la Saint-Valentin, fête des vignerons, en hommage à nos anciens qui ont façonné le territoire communal et entretenu ses beaux paysages.

Dernièrement, il avait choisi de s'engager sur notre liste pour les élections municipales aux côtés de Jean Damien Mermillod-Blondin et se réjouissait de pouvoir mettre ses connaissances et son expertise au service de la collectivité. Malheureusement, sa santé de fer a vacillé récemment et il s'est éteint malgré tous les soins qui lui ont été prodigués.

A DIEU ami vigneron, ami bridgeur, ami randonneur, ami des arts et de la culture... ami de tous.

Les élus du groupe Corenc en Cœur Ensemble
Facebook : www.facebook.com/corencensemble
corencensemble@gmail.com

GROUPE CORENC LISTE CITOYENNE

Après la finalisation du bilan de notre campagne avec nos colistiers, nous créerons une association pour continuer à faire vivre le lien entre les Corençaises et Corençais et notre groupe d'élus. Ainsi nous continuerons à vous donner la parole pour exprimer vos souhaits, vos idées et vos inquiétudes que nous ferons remonter au mieux lors des différentes commissions.

Les deux premiers conseils ont été consacrés à la répartition des rôles en son sein, dans un climat apaisé. Notre groupe d'élus s'attache à prendre toute sa place au sein du conseil et des commissions municipales en essayant de comprendre leur fonctionnement et du rôle que l'on pourra y jouer. Les trois commissions et le CAS ont prévu de se réunir ces prochaines semaines et nous sommes heureux de nous mettre enfin au travail. Nous avons proposé

un nouvel agencement de la salle du conseil qui permettra, on l'espère, à un public plus nombreux de venir y assister dans de bonnes conditions.

Nous souhaitons coopérer de manière constructive aux débats qui animeront ce mandat, tout en portant les préoccupations des citoyens qui nous ont fait confiance. Nous sommes convaincus que c'est dans ces espaces de travail que se construit une politique locale sérieuse, loin des postures et au plus près des préoccupations des habitants. Nous espérons que notre commune participera à la dynamique du nouveau conseil métropolitain et saluons l'élection de son nouveau président, Guillaume Lissy, maire de Seyssinet-Pariset.

Prochain conseil municipal,
mercredi 17 juin à 19h à la mairie.

SOLIDARITES

PLAN CANICULE 2026

D'après les données de Santé publique France, l'été 2025 s'est imposé comme le 3^e été le plus torride mesuré depuis 1900, affichant une anomalie thermique de +1,9 °C par rapport aux normales (1991-2020). Le pays a subi quatre vagues de chaleur, dont deux épisodes majeurs en 2025.

Ce phénomène a concerné 69 départements, exposant ainsi 80 % des Français à au moins une alerte caniculaire. Ces chiffres rappellent l'importance de la vigilance et du recensement des personnes fragiles via le Plan Canicule 2026. Il est donc plus que nécessaire de s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables.

A quoi sert le plan canicule ?

Le plan canicule est un dispositif mis en place pour protéger la population lors des périodes de fortes chaleurs. Il permet aux autorités sanitaires et aux collectivités d'anticiper les risques liés à la chaleur, notamment pour les personnes âgées, fragiles ou isolées. En cas de déclenchement du plan canicule, les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables de Corenc sont contactées régulièrement afin de s'assurer de leur état de santé et de leurs besoins. En l'absence de réponse, un proche ou un tiers référent peut être contacté afin de garantir la sécurité de la personne. Si nécessaire, certaines personnes peuvent également être accompagnées vers la résidence autonomie du Verger, équipée de la climatisation, afin de bénéficier d'un lieu frais et sécurisé.

Qui peut figurer sur le registre des personnes vulnérables ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;

- Les adultes en situation de handicap bénéficiant soient de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation compensatrice pour tierce personne, de la carte d'invalidité, de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité et résidant à leur domicile ;
- Les personnes sans-abris ;
- Les personnes isolées.

La confidentialité est garantie. La gestion du registre est destinée aux seules fins de communication au préfet dans le cadre du Plan d'alerte et d'urgence départemental. Les personnes figurant sur le registre disposent d'un droit d'accès et de rectification les concernant. Les personnes recensées l'an passé sont maintenues automatiquement et peuvent modifier les éléments les concernant ou même demander leur radiation du registre.

Qui peut s'inscrire ?

La personne elle-même, son représentant légal, un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante. (Cette démarche repose sur l'accord de la personne concernée, qui devra être informée par le tiers avant le dépôt.) L'inscription à ce registre nominatif est facultative).

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, il suffit de retourner le coupon de réponse au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie de Corenc : 18, avenue de la Condamine, 38700 CORENC



Vous pouvez aussi contacter le CCAS par téléphone au : 04 76 18 50 00 Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ou par courriel à l'adresse : ccas@ville-corenc.fr

Un formulaire nominatif vous sera adressé à l'issue de cette inscription. Le CCAS s'engage à respecter la confidentialité des informations à caractère personnel qu'il sera amené à connaître à l'occasion de cette mise à disposition.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part auprès du Centre Communal d'Action Social de la commune de Corenc.

Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques, sanitaires ou autres.

Demandeur et/ouTiers..... de confiance (sous réserve de l'accord du demandeur)

Nom : Nom :

Prénoms : Prénoms :

Né(e) le : à

Adresse : Adresse :

Téléphone : Téléphone :

Courriel : Courriel :